

Feuille de route 2023

Réseau des gestionnaires d'espaces naturels bretons

Deux axes de travail principaux et **9 objectifs**, auxquels sont rattachées **des actions opérationnelles**, guident l'élaboration de la **feuille de route 2023** du Réseau des gestionnaires d'espaces naturels bretons (RGENB). Ces actions peuvent correspondre au prolongement de travaux initiés en 2022 ou à de nouveaux projets identifiés comme prioritaires pour 2023 par le Comité de Pilotage du Réseau.

Axe 1. Optimiser la gestion des espaces naturels par la mise en réseau des acteurs

1. Mettre en œuvre la gouvernance du RGENB

1.1. Organiser les COPIL du RGENB

Le RGENB s'appuie sur deux instances pour fonctionner : l'**assemblée plénière** et le **comité de pilotage (COPIL)**.

Composé actuellement de **61 membres** issus de **35 structures**, le COPIL du RGENB représente les acteurs bretons en lien avec les sujets thématiques « espaces naturels » : services de l'Etat, Région, EPCI gestionnaires d'espaces naturels, associations naturalistes et d'environnement, organismes de recherche & de la connaissance, fédérations professionnelles. Il réunit **2 fois par an** (printemps et automne) l'ensemble de ses membres pour :

- Établir les **orientations annuelles** du Réseau (feuille de route)
- Identifier de **nouvelles pistes de travail** en formulant des propositions d'actions prioritaires : *journées de formations et échanges thématiques, communication, groupes de travail et ateliers thématiques*
- Veiller à la **bonne mise en route des actions**
- Valider l'**état d'avancement** des actions.

A l'issue du COPIL de fin d'année, la feuille de route annuelle du Réseau est transmise aux membres du [Conseil d'Administration](#) de l'Agence Bretonne de la Biodiversité, instance de validation des grandes orientations de l'Agence composée de 22 membres, mais également lieu d'**échanges constructifs** sur les enjeux de la biodiversité bretonne.

1.2. Organiser l'Assemblée plénière du RGENB

L'**assemblée plénière** réunit **une fois par an** tous les acteurs du Réseau : elle dresse un **bilan d'activité synthétique** de l'année écoulée, se **prononce sur les actions du Réseau** et constitue un **temps collaboratif pour la programmation annuelle régionale** des temps de formations et d'échanges thématiques.

2. Développer l'interconnaissance et favoriser la montée en compétence du Réseau

2.1. Favoriser les mises en relation entre gestionnaires grâce au CRM de l'ABB

Fin 2022, l'Agence Bretonne de la Biodiversité s'est dotée d'une solution CRM simple, pour la **gestion de listes de contacts** uniquement. La mise en place de cet outil permet notamment à l'équipe de l'ABB de :

- **Mieux identifier** les contacts en les partageant ;
- **Homogénéiser** les critères de qualification des contacts ;
- **Mutualiser et rationaliser** la collecte d'infos ;
- **Donner la possibilité** à des personnes extérieures à l'équipe de consulter les coordonnées des autres membres de ce Réseau ;
- **Sécuriser** les données au regard de la RGPD ;
- **Gérer efficacement** les envois de mailings.

Les acteurs du RGENB bénéficient à présent d'un accès privilégié au CRM de l'ABB sur la base d'un **extranet** dédié aux contacts du Réseau.

En créant un identifiant et mot de passe, cet accès permet à l'ensemble du RGENB de :

- Consulter l'ensemble des contacts du RGENB,
- Effectuer des recherches en cochant/renseignant différents champs (Nom/Prénom, membres du COPIL ou des Groupes de travail, Agent·e·s des Réserves naturelles bretonnes, chargé·e·s de mission Natura 2000, etc),
- Envoyer un mail à un contact du RGENB,
- Accéder directement aux documents des Journées d'échanges thématiques et de formations stockés dans le Drive du RGENB depuis 2020 (reprise de l'animation par l'ABB),
- Accéder directement à la page web « Gestionnaires d'espaces naturels » du site de l'ABB dédiée au Réseau.

En revanche, les acteurs du RGENB n'ont pas la possibilité de :

- Exporter des contacts RGENB,
- Créer une nouvelle fiche de contact ou modifier une fiche

2.2. Organiser des événements dédiés au Réseau pour échanger, se former et monter en compétences

En 2023 l'Agence Bretonne de la Biodiversité organisera ou co-organisera des événements spécifiques pour le RGENB, accessibles aux gestionnaires d'espaces naturels et à l'ensemble de leurs partenaires d'organismes publics et privés :

- **3 journées d'échanges thématiques** pour réunir des acteurs concernés par des problématiques de gestion similaires, à la fois pour partager les connaissances mais aussi pour faire connaître les techniques et protocoles

éprouvés sur le terrain, identifier collectivement des perspectives de travail et faire émerger de nouveaux partenariats et projets inter-structures

- **3 journées de formations** pour acquérir des compétences théoriques et pratiques pour la détermination d'espèces, la mise en œuvre de protocoles de suivis, d'aménagement ou de restauration de milieux ou encore pour devenir un acteur actif d'un observatoire Faune-Flore
- **La Rencontre annuelle des agent·e·s des Réserves naturelles** en collaboration avec la DREAL Bretagne et la Région Bretagne
- **1 à 2 journées de rencontres des chargé·e·s de mission Natura 2000** en collaboration avec la DREAL Bretagne et l'Association des chargé·e·s de mission Natura 2000
- **Les journées de rencontres et de réflexion inter-acteurs « Restauration ET OBSservation des hauts de falaises littorales" RESTOBS**
- **La rencontre entre gestionnaires et chercheur·se·s** qui s'inscrira dans le cadre d'un nouveau format de rencontres, les "**Rencontres du Réseau de l'accompagnement**" pour favoriser notamment l'émergence puis l'accompagnement de nouveaux projets recherche-action dans les espaces naturels, faire état des problématiques et intérêts partagés des gestionnaires et des chercheur·se·s et mettre en relation des porteurs de projets

Suite aux résultats du sondage lié à la programmation événementielle 2023 du Réseau, le [Forum annuel du RGENB](#) sera déplacé en **février 2024**.

Ces différents événements seront répartis dans l'année afin de permettre la participation de tous et d'assurer en parallèle la conduite de projets collectifs. Ils seront conçus avec différents partenaires et acteurs du RGENB sur les aspects contenus et logistiques.

La prochaine programmation événementielle sera annoncée et affichée [en ligne](#) sur la page dédiée au Réseau courant 2023.

Par ailleurs, l'ABB assure une veille importante concernant d'autres événements locaux, régionaux ou nationaux qui porteront sur des sujets d'intérêt du Réseau (webinaires ou encore formations de l'OFB qui se déroulent en ligne ou hors Bretagne).

Enfin, l'ABB propose également à tous les acteurs professionnels de la biodiversité, dont les acteurs du RGENB, d'être contributeurs et/ou bénéficiaires d'autres événements tels que "[Les Ateliers Projets #biodiversitéBZH](#)" ou encore la Journée Technique Régionale "Cours d'eau et SafN".

3. Assurer la circulation de l'information

3.1. Communiquer sur les actions du RGENB dans les différents supports de communication existants (en créer de nouveaux si besoin) et lors d'événements organisés en Bretagne et hors Bretagne

Le Réseau bénéficie d'outils de communication dédiés :

- Une **lettre d'informations mensuelle** : la « Lettre d'infos du RGENB »
- La **page web** : « [Gestionnaires d'espaces naturels](#) »
- Au besoin, des **formations** spécifiques pour [développer ses compétences en communication](#), à l'image de la formation organisée pour le Réseau en octobre 2021

Ces outils ont continué d'évoluer et de s'enrichir en 2022.

En outre, l'Agence Bretonne de la Biodiversité met également à disposition de tous les acteurs professionnels de la biodiversité, dont les acteurs du RGENB, un [Guide pratique de communication](#) permettant à chaque structure d'amplifier sa communication. Les réseaux sociaux LinkedIn et Twitter, ainsi que la Mensuelle de la #biodiversitéZH, les rubriques "[Agenda](#)", "[Appels](#)", "[Les nouvelles](#)" du site internet de l'ABB sont également utilisés pour relayer les actions spécifiques du Réseau, aussi bien par l'équipe de l'Agence Bretonne de la Biodiversité que par les acteurs et partenaires du RGENB eux-mêmes.

Enfin, tout acteur du RGENB peut contacter [Delphine Diard](#), responsable communication de l'Agence Bretonne de la Biodiversité, pour des conseils sur sa communication.

3.2. Intervenir sur demande pour communiquer et sensibiliser sur les actions du RGENB

Ponctuellement, l'animatrice de Réseau pourra représenter les membres du RGENB au sein d'instances techniques, webinaires, séminaires ou tables rondes. Parmi l'existant déjà recensé : temps d'élaboration des politiques publiques, rencontres nationales d'élues Natura 2000, Rencontres scientifiques et techniques du Congrès National des Réserves naturelles de France (de par son rôle de correspondante régionale RNF notamment), Tables rondes des gestionnaires d'aires marines protégées d'Atlantique et Manche mer du Nord, Forum des aires marines protégées, Conférence Bretonne de la Biodiversité en tant que membre suppléante pour l'Agence Bretonne de la Biodiversité, ateliers n'pratik de l'Office Français de la Biodiversité, séminaires du CROS Bretagne ou du Collectifs de festivals.

Elle pourra également participer à certaines séances de commissions du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel dans l'objectif de présenter des actions et projets en cours du RGENB (actions portant notamment sur les orientations en matière de gestion des espaces naturels ou d'acquisition de nouvelles connaissances sur ces milieux).

4. Assurer une mission de veille

L'animatrice de Réseau, appuyée de l'ensemble de l'équipe de l'ABB et en particulier de la responsable communication, veillera à ce que les événements, appels, actualités, financements et ressources utiles au RGENB soient disponibles sur le site internet de l'ABB (rubriques "[Agenda](#)", "[Appels](#)", "[Les nouvelles](#)" du site internet de l'ABB), et sur l'interface [MaQuestion#biodiversitéBZH](#).

5. Représenter le RGENB à différentes échelles et permettre l'articulation de ses actions avec d'autres réseaux existants

5.1. Favoriser les synergies entre le RGENB et les réseaux existants

Que ce soit à travers des échanges réguliers, l'organisation ou la participation à des événements, le déploiement et le suivi d'actions opérationnelles issues de groupes de travail ou d'ateliers, le RGENB appuyé par l'ABB, est susceptible de mobiliser différents réseaux d'acteurs professionnels pouvant contribuer à la création de nouvelles synergies par l'apport d'outils méthodologiques mais aussi le développement de l'expertise et de la connaissance. Parmi les réseaux et acteurs déjà mobilisés : les chercheur·se·s issu·e·s du secteur académique ou du Tiers secteur de la recherche, les membres de l'association Réserves Naturelles de France et leurs différentes commissions, la Fédération des Parcs naturels régionaux de France qui assure la coordination des inter-réseaux Natura 2000, l'animatrice et les membres de l'association du Réseau des Techniciens de Bassin Versants Bretons (ATBVB), les animateur·trice·s des réseaux de gestionnaires d'espaces naturels existants à l'échelle nationale, l'animatrice du réseau des gestionnaires d'AMP, les têtes de réseaux des secteurs professionnels du sport, de la culture et du tourisme...

6. Appuyer le déploiement territorial des stratégies de préservation des espaces naturels bretons et contribuer à la prise en compte de la biodiversité dans les démarches de planification territoriale

Dans le cadre de ses missions, l'animatrice du RGENB sera amenée à appuyer la DREAL et la Région dans la déclinaison territoriale et opérationnelle de stratégies de préservation des espaces naturels bretons nécessitant une mobilisation et la coordination des acteurs du Réseau à l'échelle régionale.

La déclinaison territoriale de la Stratégie Nationale Aires Protégées 2020-2030 (SNAP) est particulièrement visée. En 2022, les acteurs du RGENB ont été mobilisés à travers des comités départementaux afin de pouvoir produire le 1er Plan d'Actions Territorialisé triennal de la SAP, sur la période 2022-2024, basé sur les mesures

socles 6, 7, 9 et 10. En 2023, de nouveaux temps d'échanges sous format groupes de travail et ateliers leur seront proposés.

7. Participer à la vie de l'ABB pour assurer la connexion de la mission RGENB aux autres missions ABB

A travers des échanges quotidiens, des réunions d'équipes, des séminaires internes, et les réunions du Conseil d'administration, l'animatrice du RGENB s'assure que les projets portés collectivement par le RGENB soient bien relayés à l'ensemble de l'équipe de l'Agence Bretonne de la Biodiversité.

Elle facilite également les mises en relation, à chaque fois que cela est nécessaire, entre les acteurs du RGENB et les membres de l'équipe en fonction des besoins, demandes et sujets.

Elle s'assure enfin que la feuille de route annuelle du RGENB soit cohérente avec le plan d'actions annuel de l'ABB et validée par les membres du Conseil d'Administration de l'Agence.

Axe 2 - Favoriser l'émergence et la conduite de projets collectifs en faveur des espaces naturels

8. Assurer la mise en œuvre de projets opérationnels en réponse à des besoins communs du RGENB

8.1. Faire émerger et accompagner des projets collectifs par le pilotage et l'animation de groupes de travail

L'accompagnement des gestionnaires d'espaces naturels bretons et de leurs partenaires vers l'émergence et la conduite de projets opérationnels en réponse à des besoins communs (études, guides méthodologiques, outils collaboratifs, montage de projets...) passe notamment par l'organisation de réunions sous formats "groupes de travail".

Ces-derniers regroupent une vingtaine de membres, ont une temporalité variable selon les sujets et sont pilotés et co-animés par l'animatrice du Réseau.

- ***Groupe de travail n°1 "Renforcement des collaborations entre gestionnaires et chercheur-se-s"***

Les travaux initiés en 2022 et qui se poursuivront en 2023 sous format d'un groupe de travail et de **4 sous-groupes de travail** reliés à **4 actions opérationnelles** identifiées, ont pour objectif d'optimiser l'interface science-gestion et les collaborations entre gestionnaires et chercheur-se-s, de les mettre en application sur des problématiques techniques et de terrain en cours et de faire émerger de nouveaux projets de recherche-action dans les espaces naturels bretons.

Il s'agit également d'un espace de réflexions et de construction à l'échelle régionale, ouvert à tou·te·s les gestionnaires d'espaces naturels et chercheur·se·s breton·ne·s qui ont des besoins et attentes pour construire des liens fluides et pérennes, mais aussi à ceux et celles qui, par leurs retours d'expériences, pourront enrichir les échanges. Le travail est collaboratif, agile et s'inscrit dans un temps long.

Les **4 actions opérationnelles** qui ont débuté en 2022 et seront investies en 2023 sont les suivantes :

AO 1. Etude du fonctionnement des Conseils Scientifiques

Objectifs

- Dresser un état des lieux des conseils scientifiques existants en Bretagne
- Etudier plus en détails, par de l'analyse documentaire et des enquêtes, le fonctionnement de quelques conseils scientifiques représentatifs de la diversité des situations observées en Bretagne.
- Faire émerger des propositions d'amélioration de mise en œuvre, renouvellement et animation des conseils scientifiques auprès des gestionnaires, experts scientifiques et autorités de gestion des aires protégées de façon à optimiser la plus-value mutuelle de ce type de collaboration

AO 2. Inventaire des collaborations « gestionnaires-chercheur·se·s » bretons puis étude de retours d'expériences de collaborations

Objectifs

Construire les modalités d'un dialogue permanent et renforcer les collaborations entre chercheur·se·s et gestionnaires en tirant des apprentissages des retours d'expérience

- **Phase 1.** Réaliser un inventaire des collaborations gestionnaires-chercheur.se.s en Bretagne
- **Phase 2.** Etudier certains retours d'expériences de collaborations pour en tirer des apprentissages

AO 3. Aperçu des acteurs de la recherche bretonne : déclinaison spéciale « gestionnaires »

Objectifs

- Elaborer un aperçu des acteurs de la recherche à destination des gestionnaires d'espaces naturels
- Repartir du travail réalisé sur l'aperçu des acteurs de la recherche en biodiversité en cours à l'ABB (pilotage : Charlotte Bigard / publication prévue en 2023)
- Imaginer une déclinaison à destination de l'usage des gestionnaires

A0 4. Création de l'événement "Rencontre entre gestionnaires et chercheur·se·s" dans le contexte des "Rencontres du Réseau de l'accompagnement"

Objectifs

- Nouveau format de « Rencontres » qui s'inscrit dans le contexte des « Rencontres du Réseau de l'accompagnement »
 - Favoriser l'émergence puis l'accompagnement de nouveaux projets recherche-action dans les espaces naturels
 - Faire état des problématiques et intérêts partagés des gestionnaires et des chercheur·se·s
 - Mise en relation des porteurs de projets
- **Groupe de travail n°2 "Sport, culture et tourisme dans les espaces naturels protégés de Bretagne"**

Les travaux initiés en 2022 et qui se poursuivront en 2023 sous format d'un groupe de travail, ont pour objectif d'intégrer les enjeux de biodiversité dans les politiques structurelles régionales du sport, de la culture et du tourisme.

Dans ce contexte, la **version V2 du guide méthodologique** constituera un outil ressource pour mieux informer, sensibiliser, établir des liens avec les organisateurs de manifestations sportives et culturelles et certains professionnels du tourisme. Omniprésent et en filigrane de l'ensemble des actions opérationnelles qui émergeront du groupe de travail, il intégrera un certain nombre d'outils, messages, données, illustrations et nouvelles actualités.

Le groupe de travail a permis de faire émerger **9 actions opérationnelles** qui seront reliées à **9 sous-groupes de travail** dans les prochaines années. Parmi elles, **7 actions opérationnelles** ont vocation à être investies dès 2023 :

A0 1. Réaliser un diagnostic d'utilisation du guide V1 par les organisateurs de manifestations afin d'améliorer la V2

Objectif : Faire émerger le "parcours type" de l'organisateur de manifestation de plein air dans son processus d'organisation d'un événement au sein d'un espace naturel et dégager leurs préconisations quant à des améliorations possibles du guide pour la V2 (structuration en 3 volets déjà existante).

A0 2. Faire connaître aux organisateurs de manifestations ce que sont les espaces naturels protégés, leurs statuts et l'intérêt de leur mise en œuvre

Objectif : Travailler sur la rédaction d'un chapitre pédagogique consacré à la fragilité des milieux, habitats et des espèces des sites naturels protégés afin que les organisateurs de manifestations s'approprient les grands enjeux de biodiversité et acquièrent une meilleure compréhension des impacts potentiels de leurs événements.

A0 4. Actualiser et rendre plus lisible la réglementation existante en matière d'organisation d'événements dans les espaces naturels protégés

Objectif : Permettre aux organisateurs de manifestations d'avoir accès à la réglementation incontournable et utile qui concerne différentes catégories d'espaces naturels bretons

A0 5. Engager la réflexion sur les impacts potentiels des manifestations et activités touristiques induites dans les espaces naturels protégés : capacité de charge, effets cumulés et seuils d'acceptabilité, comment les évaluer ?

Objectif : Rendre compte des impacts potentiels des manifestations et activités touristiques induites dans les espaces naturels protégés et des solutions pour les éviter

A0 6. Harmoniser et rendre visible les outils et ressources mis à disposition des organisateurs de manifestations et des professionnels du tourisme en Bretagne

Objectif : Mieux articuler le suivi des demandes et les avis multi-sites entre établissements publics et services de l'Etat (Conservatoire du littoral, Conseils Départementaux, DDTM, Préfecture,...) et permettre aux organisateurs de manifestations de bénéficier d'accès à de la ressource dédiée

A0 7. Construire une stratégie de communication régionale ciblant les organisateurs de manifestations sportives et culturelles, les professionnels du tourisme et certains publics spécialisés

Objectif : Construire et mettre en œuvre une stratégie de communication, notamment autour de la diffusion du guide V2

A0 8. Collecter, bancariser et valoriser les données liées aux manifestations sportives et culturelles dans les espaces naturels protégés de Bretagne et établir au préalable un "portrait des manifestations" dans les espaces naturels protégés bretons

Objectif : Etablir un "portrait des manifestations" dans les espaces naturels protégés bretons à travers une enquête régionale (collecte de données quantitatives et qualitatives)

L'**A0 3.** "Tirer des apprentissages des retours d'expériences de collaborations entre gestionnaires d'espaces naturels protégés et organisateurs de manifestations sportives ou culturelles" et l'**A0 9.** "Faire d'un événement sportif de grande ampleur en Bretagne un exemple en matière environnementale" débiteront à partir de 2024.

[8.2. Faire émerger et accompagner des projets collectifs par l'appui à l'animation de groupes de travail régionaux](#)

L'animation de certains projets collectifs qui concernent directement les acteurs du RGENB peut être pilotée par d'autres structures que l'Agence Bretonne de la Biodiversité.

C'est le cas de l'atelier "Saisie, archivage et export des données issues des espaces naturels bretons" piloté par l'Observatoire de l'Environnement en Bretagne mais appuyé par l'ABB, la DREAL et la Région Bretagne.

- **Atelier "Saisie, archivage et export des données issues des espaces naturels bretons"**

L'arrêt programmé de la maintenance du logiciel Serena par Réserves Naturelles de France (RNF) à l'horizon 2024 met en exergue divers enjeux prégnants dans les espaces naturels bretons : la production d'une donnée de qualité, calibrée et échangeable, la pérennité des données produites et leur mise à disposition à large échelle (inter-sites, niveau régional, niveau national).

Dans ce contexte, un premier atelier est initié en 2022 pour :

- **Accompagner les gestionnaires** sur leurs questionnements généraux en matière d'outils et procédures de saisie, archivage et export de données - *Dimension locale*
- **Apporter des éléments d'aide à la décision** pour le gestionnaire quant à son futur choix de trajectoire technique pour l'après Serena - *Dimension locale*
- **Identifier des scénarii** d'un schéma régional de circulation de la donnée « Espaces protégés » dans le contexte Biodiv/Bretagne/RNF/INPN - *Dimension régionale et nationale*

En 2023, l'Agence Bretonne de la Biodiversité poursuivra l'appui des actions associées à cette thématique et issues de cet atelier aux côtés de l'Observatoire de l'Environnement en Bretagne.

9. Appuyer les porteurs de projets du RGENB

Depuis l'automne 2021, le [Réseau de l'accompagnement](#) est matérialisé par une interface en ligne, « [MaQuestion#biodiversitéBZH](#) », qui permet d'identifier rapidement et avec pertinence :

- **Des ressources documentaires** à découvrir ou à ajouter
- **Les acteurs de l'accompagnement qui consiste en** un réseau de femmes et d'hommes pouvant accompagner les projets #biodiversitéBZH
- **Les financements** publics ou privés disponibles et mobilisables en Bretagne pour tout montage de projet

Cet outil développé par l'Agence Bretonne de la Biodiversité, révèle et renforce la chaîne d'accompagnement déjà existante et permet de mobiliser les bons experts au bon moment.

En mobilisant ce Réseau, les acteurs du RGENB qui se positionnent comme **porteurs de projets** seront guidés pour affiner et qualifier leur besoin d'accompagnement (ressources documentaires, veille financière, mises en relation pertinentes pour nouer des liens avec les expert.e.s techniques, expert.e.s financement, retours d'expériences de pairs, etc.). Ils peuvent notamment bénéficier de conseils sur la faisabilité et la pertinence de projet, y compris dans le cadre de montage de projets complexes

Les acteurs du RGENB peuvent également être contributeurs du Réseau de l'accompagnement de par leur expertise, à l'image de : l'association Cœur Emeraude, du parc naturel régional du Golfe du Morbihan, du parc naturel régional d'Armorique, de l'association Bretagne Vivante, du Conservatoire botanique national de Brest, du Conservatoire du littoral, de la Fédération régionale des chasseurs de Bretagne, de la LPO Bretagne, de l'Observatoire de l'environnement en Bretagne, de l'Office national des forêts, du Syndicat de Bassin de l'Elorn, de l'association Vivarmor Nature, du Conseil Départemental du Finistère, du Département des Côtes d'Armor, du Département d'Ille-et-Vilaine, de l'Office français de la biodiversité, de la Région Bretagne et de la DREAL Bretagne.